



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Pôle

Protection de l'enfance

Centre Educatif

Etablissement social
& ensemble éducatif diversifié
(Sections à Vernon & Val de Reuil)

Direction et administration

211 rue de Verdun
B.P. 330 - 27203 Vernon
Tél. 02 32 71 02 03
Fax : 02 32 21 58 43
c.educatif.fontaines@wanadoo.fr

Pôle

Enfants et adolescents
en difficultés psychologiques

Institut Thérapeutique, Educatif & Pédagogique

2, rue du Soleil Levant
27120 Caillouet Orgeville
Tél. 02 32 36 92 34
Fax : 02 32 36 03 79
ir.fontaines.orgeville@wanadoo.fr

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

32, rue Aristide Briand
27120 Pacy sur Eure
Tél. 02 32 24 22 22
Fax : 02 32 34 62 52
sessad.mosaique@wanadoo.fr

Institut Thérapeutique, Educatif & Pédagogique

101, rue de Bizy
B.P. 128 - 27201 Vernon
Tél. 02 32 64 58 80
Fax : 02 32 21 24 77
direction@lesfontaines.fr

Pôle

Handicap moteur

Centre d'Accueil de Jour

76, rue de Bizy
B.P. 128 - 27201 Vernon
Tél. 02 32 21 10 20
Fax : 02 32 21 11 56
centrelasourcelesfontaines@wanadoo.fr

Pôle

Guidance familiale

Centre le Trait d'Union

Service de Guidance familiale
et de médiation familiale
65, avenue Montgomery - Appt. 30
B.P. 330 - 27203 Vernon
Tél./Fax : 02 32 21 58 14
lesfontaines3@wanadoo.fr

23, rue Charles Corbeau

27000 Evreux
Tél. 02 32 30 78 95

Rue de la Pompe
27100 Val de Reuil
Tél. 02 32 21 58 14

LE PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 JUIN 2008 (Année 2007)

RAPPORT MORAL 2007-2008

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonjour.

Le 11 juin 2005, en tant que Vice-président, administrateur délégué du Président de l'époque, et dans le magnifique cadre de l'établissement d'Orgeville, je soumettais à l'Assemblée générale annuelle, le rapport moral de l'année 2004.

Siège Administratif (Direction Générale - Pôle ressources)

Centre polyvalent "Les Blanchères" - 40 rue Louise Damasse - B.P. n°128 - 27201 Vernon Cedex
Tél. 02 32 64 35 70 - Fax : 02 32 64 35 79 - e-mail : asso.lesfontaines@orange.fr

Siège social : 101 rue de Bizy - B.P. n°128 - 27201 Vernon cedex - www.asso-lesfontaines.fr

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale

(ancien intitulé : Association Médico-Pédagogique de l'Eure)

Déclarée à la préfecture de l'Eure de 30.11.1955

Et ce jour là également, j'indiquais clairement avec l'accord et l'appui unanime du Conseil d'Administration, les nouvelles orientations nécessaires et urgentes à prendre en faveur de l'Association pour les 5 années à venir.

3 années déjà se sont écoulées depuis ce jour et je suis à même, aujourd'hui, de vous confirmer que la feuille de route dressée à cette époque est respectée, et qu'il nous reste encore 2 années pour repositionner clairement l'Association et ses établissements.

Deux établissements sont déjà à jour dans leur mise en conformité avec la loi du 02/01/2002 et la réalisation des différents outils des droits des usagers (ITEP « les Fontaines » à Orgeville et le Centre d'accueil de Jour « la Source »).

De leur côté, l'ITEP « Léon Marron » et le Centre Educatif « les Fontaines » poursuivent ce travail, cette année, par la refonte du projet d'établissement, suivi de l'élaboration des autres outils à l'échéance de la fin 2008.

Cette mise en conformité est essentielle car cette législation interroge, de fait, les pratiques autour du droit des usagers et des familles et l'évaluation des actions conduites.

Bien sûr, il y a principalement du retard dans l'application de la loi du 02/01/2002, dans l'une des structures de l'Association. D'ailleurs, suite à un grave incident de prise en charge d'un mineur, les autorités commanditaires et financières, lors d'un contrôle légitime et rendu nécessaire par la situation de ce jeune, ont dressé des constats et intimés des préconisations incontournables à réaliser au plus tôt.

Actuellement, cette équipe redouble d'ardeur pour se mettre en conformité, et le Conseil d'Administration ainsi que la Direction Générale et le pôle ressources du Siège prêtent leur concours lorsqu'il est réclamé.

Donc cette année, comme nous l'avions annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, la 1^{ère} évaluation interne se déroulera à l'établissement d'Orgeville et à son SESSAD « Mosaïque ».

Puis, suivront pour la fin de l'année 2009, les établissements : Centre d'Accueil de Jour « la Source, ainsi que l'ITEP « Léon Marron » et son SESSAD à Louviers.

Quant aux services et sections relevant du Centre Educatif « les Fontaines », il est raisonnable d'envisager cette évaluation interne dans le courant du 1^{er} trimestre 2010.

A cette date, soit au bout de 4 années, nous aurons réussi (salariés et Conseil d'Administration) à repositionner clairement, et conformément aux lois en vigueur, le travail à effectuer au sein des 6 établissements et structures.

Par ailleurs, concernant le centre de guidance familiale « le Trait d'Union », sachez que son mode de fonctionnement et de financement est perpétuellement ausculté par les prescripteurs que sont les Juges aux Affaires Familiales ainsi que Ministère de la Justice et les 11 financeurs. Donc, pour ce service, l'évaluation est permanente.

Que de chemins parcourus depuis ce 11 juin 2005 :

- Inauguration (après une année de fonctionnement) du SESSAD « Mosaïque » à Pacy sur Eure,
- Développement sur 3 sites (Vernon, Val de Reuil, Evreux) du Centre de guidance familiale « le Trait d'Union »,
- Cérémonie d'anniversaire des 50 ans de l'Association (réunissant près de 200 invités),
- Création et mise en place progressive d'un Siège pour l'Association, comportant une Direction Générale et un pôle ressources,
- Ouverture d'une section pré-adolescent(e)s au Centre Educatif (rue Emile Loubet),

- Rénovation totale du bâtiment dit « la Tour » de l'ITEP « Léon Marron »,
- Réhabilitation et sauvetage de la chapelle/bibliothèque « des Fontaines » avec le concours de la Fondation du Patrimoine, dont l'inauguration est prévue le 6 septembre 2008 à 14h30, en présence de Monseigneur l'Evêque d'Evreux, Christian NOURRICHARD,
- Achat engagé des locaux du Siège, à la CPAM de l'Eure, situé au 40 rue Louise Damasse, pour installer durablement le Siège associatif (la promesse d'achat a été signée le 13 juin 2008 chez le notaire),
- Ouverture et pré-installation à Louviers du SESSAD de l'ITEP « Léon Marron »,
- Cérémonie pour la pose de la 1^{ère} pierre de la reconstruction de l'ITEP « les Fontaines » d'Orgeville à St Sébastien de Morsent le 16 juin 2008,
- Mise en circulation d'un journal associatif « le bulletin », ayant comme concepteur M. Alain PETTER (d'ailleurs, aujourd'hui, nous diffusons le n°2),
- Mise en place d'un site Internet opérationnel et très complet (voire, envié par d'autres associations).

Mais, à peine déclinées ces nombreuses réalisations, que d'autres chantiers aussi importants s'annoncent :

- Rénovation de la future maison de gardien à l'ITEP « Léon Marron », ainsi que la transformation de la cuisine de l'établissement (les travaux débuteront dès septembre 2008),
- Travaux d'aménagement pour la fonctionnalité et la mise en conformité des nouveaux locaux du Siège, au 40 rue Louise Damasse (centre Polyvalent « les Blanchères »),
- Installation pour la fin de cette année du service de guidance familiale, dans les locaux actuels loués à la Caisse d'Allocations Familiales, où est installé le personnel du Siège (sous réserve bien sûr que les travaux des futurs locaux du Siège soient terminés),
- Projet d'agrandissement, donc d'amélioration de l'accueil des usagers et des salariés du Centre d'Accueil de Jour « la Source » :
 - par la construction supplémentaire d'un bloc sanitaire,
 - d'un espace accueil/secrétariat,
 - et si les autorités financières sont d'accord, d'un grand espace solarium de 143 m²,
- et puis pour 2012, peut être, la pose de la 1^{ère} pierre, de préférence sur le territoire de la ville de Vernon, d'une Maison d'Accueil Spécialisée, pouvant accueillir à l'année, 24 adultes handicapés infirmes, moteurs, cérébraux, ce qui devrait générer l'embauche de 35 nouveaux salariés.
Cette création, bien sûr, étant soumise à l'accord du CROSMS (notre dossier sera présenté aux autorités et à cette instance en mars/avril 2009), et surtout l'accord de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), via l'inscription de subvention au PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC).
Pour information, l'année 2012 conviendrait parfaitement budgétairement, puisque l'ensemble des emprunts contractés pour la construction d'origine du CAJ « la Source » prendrait fin à cette date.

Voilà, comme vous pouvez l'entendre, toute la partie des chantiers immobiliers qui nous restent à mettre en œuvre est loin d'être terminée.

Sans oublier aussi, la recherche et l'installation durable du SESSAD de Louviers dans des locaux appropriés mais loués.

Nous sommes à la recherche de 130 m² au rez-de-chaussée avec accessibilité aux personnes handicapées.

Dans la feuille de route, fixée le 11 juin 2005, et dans les orientations préconisées, il y avait aussi la nécessaire et impérieuse exigence de la qualification et de formation des salariés de l'Association.

Sur ce point, le Conseil d'Administration a été entendu puisqu'il faut savoir, que sur l'ensemble de l'Association, c'est plus de 354 000 € qui ont été investis en 3 ans, au titre de la formation professionnelle du personnel (toutes catégories professionnelles confondues) dont 66 000 € par an consacrés aux différents plans de formation des établissements et services de l'Association, générant, de ce fait, une meilleure prise en charge des usagers. Bravo, les consignes ont été entendues et mises en œuvres, elles devront se poursuivre sans relâche, c'est un impératif qui permettra une meilleure prise en charge des usagers.

Mais je dois à cet instant, indiquer aux membres de cette assemblée, les inquiétudes d'un Président et de son Conseil d'Administration, très aux faits de la vie associative telle que la nôtre et au demeurant à l'avenir de notre Association.

Comme je l'ai déjà évoqué lors de la pose de la 1^{ère} pierre à Saint Sébastien de Morsent, nous ne pouvons nous satisfaire et accepter sans réaction, le principe décidé en très haut lieu, de la disparition au 31 décembre 2009, de la DDASS de l'Eure.

La programmation de la disparition des services déconcentrés de l'Etat dans l'Eure, venant après celle de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et peut être même celle de Jeunesse et Sport, nous amène à craindre, que notre rôle de partenaire qualifié et reconnu, dans le cadre de la gestion bénévole d'établissements sociaux et médico-sociaux, se transforme contre notre gré, puisque d'office, nous serons intégrés rapidement comme les autres associations, dans cette énorme création que l'on appelle aujourd'hui, l'Agence Régionale de Santé, qui elle verra son implantation fixée à Rouen !

Voici les questions vitales et fondamentales qui se posent à nous !
--

- ✓ que vont devenir les secteurs sociaux et médico-sociaux ?
- ✓ Seront-ils englobés, voire noyés dans la masse financière et déficitaire des hôpitaux ?
- ✓ Quelle place, à terme, sera laissée aux Associations ?

D'autant que l'administration centrale estime, en effet, de 4000 à 5000 à l'horizon 2010/2012, le nombre d'interlocuteurs souhaitables, en vue de la rationalisation de notre secteur (et ce au lieu et place des 36 000 institutions sociales et médico-sociales existantes actuellement).

Il faut donc s'attendre à des injonctions à se regrouper, sous la forme, peut être, de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS).

Et parallèlement, se poursuivra aussi la mise en place, de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, d'une durée de 3 ans ou plus, qui s'imposeront de fait.

Voilà le vaste chantier engagé, qui s'impose à nous comme aux autres, de la réforme de notre secteur.

Il est un fait reconnu, aujourd'hui, que les petites structures manquent souvent de moyens et de compétences pour répondre à la réglementation, aux indicateurs et impératifs de gestion, aux exigences de qualité, voire de résultats....

Nous risquons alors, si nous ne sommes pas vigilants, d'être victime d'une recombinaison du secteur associatif ; dans lequel pourraient s'imposer des associations de taille régionale voire nationale, ou alors contraint d'absorber d'autres petites structures.

L'association les Fontaines devra se montrer forte, solidaire et soudée, dans toutes ses composantes, pour relever cet impressionnant défi.

A titre d'information, l'Association la Ronce a déjà anticipée cette réforme, puisque des regroupements de prestations ont déjà été établis, avec le CHS de Navarre, l'hôpital de la Musse, et une maison de retraite en Seine Maritime, mais cela s'avère difficile, car les cultures et les enjeux professionnels sont différents.

Mesdames et Messieurs les responsables d'établissements, ne perdez pas de vue ces transformations à venir, soyons groupés, solidaires et réfléchissons ensemble et avec les équipes, à ce devenir immédiat.

Pour cela, je proposerai donc aux responsables des équipes, dès que possible, une réflexion sur ces grands enjeux à venir et surtout, essayer de comprendre ensemble, ces nouvelles orientations que prend notre secteur, et quelles pistes de travail devront nous anticiper, pour franchir sans encombre, cette révolution professionnelle et culturelle de notre secteur.

Mesdames et Messieurs, le grand risque serait celui de glisser doucement et sans vigilance, et contre notre gré, du rôle de partenaire qualifié et reconnu, dans celui d'un rôle imposé d'un simple prestataire de service, dans le cadre d'une association nationale qui nous aurait englobés.

La réforme, pourquoi pas ? Mais pas n'importe comment ! Et surtout pas au détriment des petites associations, et par voie de conséquence, des usagers !

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qu'il était important aujourd'hui de savoir, et avant de conclure, et de répondre à vos questions, si vous en avez, je ne voudrai pas oublier de remercier l'ensemble des 200 salariés de l'Association, pour le travail, les efforts et le dévouement qu'ils génèrent dans l'exercice quotidien de leur mission, en faveur de plus de 200 usagers accueillis au sein de nos structures.

Merci pour votre attention.

A Vernon, le samedi 21 juin 2008

**Le Président
Gérard VARIN**